

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 5 février 2018 à l'école Saint-Édouard.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Martin Boyer	parent, PRÉSIDENT
Caroline Monette	enseignante
Catherine Olivier,	enseignante
Hélène Robert	parent
Ginette Roy,	enseignante
Bertrand Ruffieux	parent
Frédéric Tracey	parent
Robert Vaillant	parent, VICE-PRÉSIDENT

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Alain Roy,	représentant du service de garde
------------	----------------------------------

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Lysanne Legault,	directrice de l'école
------------------	-----------------------

**PUBLIC PRÉSENT**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Martin Boyer, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h40.

**2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE POUR LA RENCONTRE**

Hélène Robert se porte volontaire pour effectuer la tâche de secrétaire pour cette rencontre.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Monsieur Bertrand Ruffieux d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts des points suivants au varia: Débarcadère; Code de couleurs; Éducation à la sexualité.

***Adopté à l'unanimité***

20CE1718-036

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2017**

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Madame Catherine Olivier d'adopter le procès-verbal du 4 décembre tel que présenté.

***Adopté à l'unanimité***

20CE1718-037

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

**6. SUIVI CONVENTION DE GESTION**

La convention de gestion a été approuvée mais des explications sur le défi « Moi j'croque » avaient été demandées. L'enseignante d'éducation

physique explique que le défi est considéré comme un devoir et est noté au bulletin. Il sert à sensibiliser les élèves sur les collations santé. Si le défi est complété et rapporté, l'élève a droit à une surprise.

Le défi « Cubes d'énergie » est présenté aux élèves mais n'est pas noté.

7. **AJOUT D'UNE ACTIVITÉ PARASCOLAIRE À LA SESSION D'HIVER 2018 (ÉCHECS)**

Les échecs ont été ajoutés aux activités parascolaires. Cette activité est plus dispendieuse mais dure toute l'heure du dîner.

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Madame France Bisson d'approuver l'ajout de l'activité échecs aux activités parascolaires à la session d'hiver 2018.

20CE1718-038

*Approuvé à l'unanimité*

8. **SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

**8.1 Exposition pour les élèves de sixième année**

L'exposition aura lieu le 8 mai. Le cinéma est l'idée maîtresse décidée par les élèves. Six équipes différentes sont chapeautées par des mentors. Chaque équipe a un thème différent.

**8.2 Cabane à sucre**

Dérogation des heures de classe sur l'heure du dîner. Début à 11h15 pour les élèves de maternelle et le retour en classe à 13h00. La date est le 23 mars.

**8.3 Précisions de dates pour les activités et sorties éducatives**

Patin au Centre communautaire pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. Casque obligatoire. Les élèves se rendront à pied.

Sortie en montagne à Sutton pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Cette sortie compte pour une évaluation en sciences.

Il est proposé par Monsieur Frédéric Tracey et appuyé par Monsieur Martin Boyer d'approuver les sorties et activités éducatives décrites ci-dessus.

20CE1718-039

*Approuvé à l'unanimité*

9. **SUIVIS BUDGÉTAIRES**

**9.1 État des dépenses au 31 janvier 2018**

Explication de 2 nouvelles ressources :

- Aide aux devoirs d'une durée de 45 minutes pour les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle deux fois par semaine;
- Ajout de 2 heures par cycle en francisation.

Un ascenseur sera installé cet été. C'est la commission scolaire qui décide des travaux plus urgents. La direction veut établir un plan sur 5 ans pour le matériel à acheter par l'école (immobilisations).

10. **Résolution du conseil concernant le transfert du fond à destination spéciale :**

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer, secondé par Madame Caroline Monette, que le transfert d'argent au poste budgétaire « fonds à destination spéciale » à celui des « activités » pour 2017-2018 pour la répartition du budget relié au fonds à destination spéciale présenté par madame Lysanne Legault lors de l'adoption du budget de l'école soit autorisé.

20CE1718-040

*Adopté à l'unanimité***11. Résolution du conseil d'établissement concernant le transfert du fonds de l'école internationale :**

Il est proposé par Madame Catherine Olivier, secondée par Madame France Bisson, que le transfert d'argent au poste budgétaire « fonds de l'école internationale » à celui de l' « école internationale » pour 2017-2018 pour la répartition du budget relié au fonds de l'école internationale présenté par madame Lysanne Legault lors de l'adoption du budget de l'école soit autorisé.

20CE1718-041

*Adoptée à l'unanimité***12. INFORMATIONS DE LA DIRECTION****12.1. SOUPER SPAGHETTI**

Ajout des blocs d'heure pour le bénévolat. Il n'y aura pas de permis d'alcool.

**12.2. PROCESSUS DE SÉLECTION 2018 (PHOTOGRAPHIES SCOLAIRES ET PREMIÈRE CAMPAGNE DE FINANCEMENT)****Critères pour les photographies scolaires**

- Compagnie locale;
- Photographie à l'extérieur si possible;
- Photos de famille;
- Possibilité de reprise photos dans un endroit local.

**Critères pour la première campagne de financement :**

- Produits locaux;
- Fromage;
- Livraison à l'école incluse.

**12.3. PÉRIODE D'INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019**

Il y a présentement 7 inscriptions pour la maternelle. La direction et les enseignantes tiendront une soirée d'information le mercredi 7 février. Il faudrait vérifier, pour les prochaines années, comment publiciser cette soirée.

**12.4. REMISE DU 2<sup>E</sup> BULLETIN**

La fin de la 2<sup>e</sup> étape est le 23 février. Le bulletin sera accessible sur le portail à partir du 12 mars. Les rencontres de parents se tiendront le 13, 14 et 15 mars.

**12.5. AUTOÉVALUATION INTER**

Autoévaluation à faire par l'équipe école de leur pratique. Progresse très bien. Documents à remettre le 4 juin. Rencontre de l'IB en octobre.

**12.6. AVANCÉES DU COMITÉ PROJET ÉDUCATIF**

Présentation du programme *Santé globale* par Caroline Monette. Présentation du programme national d'éducation par les enseignantes.

**12.7. DÉPISTAGE VISUEL DU 23 FÉVRIER ET 23 MARS 2018 AUPRÈS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE**

Dépistage par un ophtalmologiste pour les élèves de maternelle. Le club des Lions pourrait défrayer le coût des lunettes pour les familles plus démunies.

Il existe un programme national dentaire mais rien pour l'ouïe.

**13. CONSULTATIONS****13.1. JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉLÈVES DE MATERNELLE 2018 ET ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE**

La journée d'accueil des futurs élèves de maternelle aura lieu le 4 juin. Le service de garde sera offert gratuitement pendant la journée aux élèves qui fréquentent présentement la maternelle.

L'entrée progressive des élèves de maternelle se déroulera sur 5 jours comme en 2017-2018.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame Ginette Roy d'approuver la journée des élèves de maternelle 2018 et l'entrée progressive au préscolaire.

20CE1718-042

*Approuvé à l'unanimité***14. RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUGMENTATION DES FRAIS RELATIFS AU SERVICE DE GARDE**

Les frais du service de garde ont passé de 8,10\$ à 8,20\$.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver l'augmentation des frais relatifs au service de garde.

20CE1718-043

*Approuvé à l'unanimité***15. SERVICE DE GARDE****15.1. Semaine de relâche**

Le service de garde a reçu 4 demandes pour la semaine de relâche. Pour être rentable, il doit avoir au minimum 12 enfants. Le service de garde sera donc fermé pendant la semaine de relâche.

Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Monsieur Frédéric Tracey d'approuver la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche.

20CE1718-044

*Approuvé à l'unanimité*

19h40- Il est proposé par Monsieur Martin Boyer et appuyé par Madame France Bisson d'ajouter 15 minutes à la rencontre.

**15.2. Règles de fonctionnement 2018-2019**

La confirmation de réservation de base sera maintenant envoyée par courriel.

Ouverture du service de garde lors des journées de tempête de 9h00 à 17h45.

Les membres du CÉ suggèrent que l'heure d'ouverture soit 8h00.

Pour le paiement aux 2 semaines, voir la possibilité de faire des prélèvements automatiques. Trouver des solutions pour faciliter les paiements.

L'adoption des règles de fonctionnement se fera donc à la prochaine rencontre du CÉ.

**15.3. Spectacle japonais**

Information à la prochaine rencontre.

**16. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS**

Aucune information.

17. **VARIA**

**Code de couleurs** : Pas une priorité pour l'instant. Réflexion en cours.

**Débarcadère** : Sensibilisation à faire en premier lieu. Possibilité de former un comité sécurité. Demande pour savoir si les automobilistes ont droit d'utiliser le débarcadère. La direction veut s'informer auprès des gens qui ont fait le plan.

**Parc-école** : En attente d'une réponse du ministère.

**Éducation à la sexualité** : Obligatoire en 2018-2019 au primaire. Sensibiliser les élèves à être critique vis-à-vis les médias. Demande la possibilité d'outiller les parents.

18. **CORRESPONDANCE**

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Ginette Roy et appuyé par Martin Boyer que la séance soit levée à 19h55.

20CE1718-045

***Approuvé à l'unanimité***

\_\_\_\_\_  
Signature  
Président

\_\_\_\_\_  
Signature  
Directrice